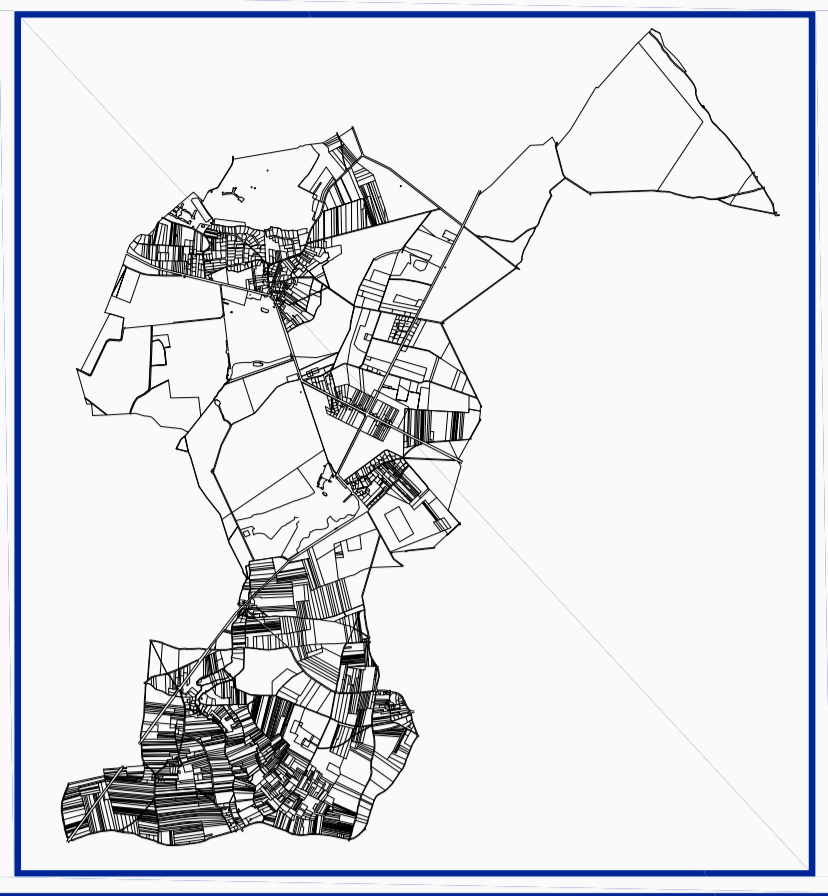


# P.L.U.

## Plan Local d'Urbanisme

Document approuvé en Conseil Municipal  
du 5 Juin 2012



Echelle : 1 / 5 000 ème

Département de l'Essonne



Commune de  
**FONTENAY-LES-BRIS**

Mairie  
1, place de la Mairie  
91640 - Fontenay-les-Bris  
www.mairie-fontenay-les-bris.fr  
accueil@mairie-fontenay-les-bris.fr

### 4.1. Documents graphiques

Ensemble de la commune

Agence SAM  
Labo de Druy  
91190 Goussierville  
01 69 12 88 00  
www.sam691.fr

#### LEGENDE

☐ Limite de zone

**ZONES URBAINES :**

ZONES UA et UAa

ZONE UB

ZONE UC

ZONE UG

ZONES ULa, ULb, ULc, ULd

ZONE UI

**ZONES DE DEVELOPPEMENT FUTUR :**

ZONES AUB ou AUG

ZONE 2AU

ZONE AUI

**ZONES NATURELLES :**

ZONES N, N\*

ZONE A

Zone A\* : Sites de biodiversité remarquable à préserver

☐ secteurs concernés par des orientations d'aménagement et de programmation (pièce n°3)

☐ Espaces boisés classés

☐ Périmètre de protection des lisières forestières

☐ Constructions repérées au titre de l'article L. 123-1.5.7° du Code de l'Urbanisme

☐ Espaces paysagers et cônes de vues repérés au titre de l'article L. 123-1.5.7° du Code de l'Urbanisme

☐ Constructions repérées au titre de l'article L. 123-3-1 du Code de l'Urbanisme

☐ Murs à protéger, entretenir et restaurer

● Mares et plans d'eaux

☐ Emplacements réservés

N°	Localisation	Surface (m²)	Contenu
1	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
2	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
3	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
4	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
5	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
6	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
7	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
8	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
9	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
10	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
11	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
12	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
13	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
14	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
15	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
16	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
17	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
18	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
19	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
20	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
21	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
22	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
23	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
24	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
25	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
26	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
27	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
28	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
29	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
30	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
31	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
32	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
33	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
34	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
35	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
36	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
37	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
38	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
39	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
40	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
41	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
42	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
43	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
44	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
45	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
46	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
47	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
48	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
49	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel
50	LA FORET	10 000	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitation individuel

●●●●● Alignement d'arbres à conserver

--- Recul de 75 m de la voie (article L111.1.4 du C.U)

